

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Petition-CRIIRAD-Protégeons-notre-sante-en-cas-d>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Non aux biens de consommation radioactifs ! > **Pétition CRIIRAD - Protégeons notre santé en cas d'accident nucléaire !**

25 juin 2015

Pétition CRIIRAD - Protégeons notre santé en cas d'accident nucléaire !

En 1987, au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl, les experts EURATOM (Groupe européen de développement de l'industrie nucléaire) fixent des [niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive dans les aliments en cas d'accident nucléaire](#). Cette réglementation basée sur certains niveaux de contamination en radionucléides de plusieurs aliments spécifiés donneront lieu à une réglementation européenne aujourd'hui délétaire.

La Commission européenne, sous la pression du lobby EURATOM étudie actuellement la reconduction de ces niveaux pour la commercialisation de denrées.

La possibilité d'une telle reconduction pourrait mener à de très graves conséquences, tout particulièrement sur la santé des enfants. Cette réglementation permettrait de commercialiser des produits contaminés ne dépassant pas une certaine limite que la CRIIRAD considère comme beaucoup trop élevée pour ses effets sur l'organisme.

La CRIIRAD dénonce cet état de fait et vous invite à signer une pétition pour demander le retrait de cette réglementation et pour l'indépendance des décisions prises par la Commission européenne.



[Signez la pétition en ligne](#)

Texte de la pétition :

Je demande une refonte complète, transparente et démocratique de la réglementation incluant la réduction drastique des niveaux de contamination autorisés en cas d'accident nucléaire.

En cas d'accident nucléaire, je demande l'interdiction immédiate des productions agricoles issues des zones contaminées, cette mesure ne pouvant être assouplie qu'après obtention d'informations fiables sur l'étendue, la nature et l'intensité des retombées radioactives.

La distribution d'aliments non contaminés doit être privilégiée et garantie, dans tous les cas, aux nourrissons, aux enfants en bas-âge, aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent.

Les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive doivent être définis en fonction des groupes à risque et des individus les plus vulnérables de façon à protéger l'ensemble de la population. La réglementation doit mentionner clairement les niveaux de risque et de dose jugés acceptables par les autorités, les hypothèses retenues par les experts ainsi que les obligations et modalités de leur vérification en situation réelle.

Je demande que les normes de radioprotection ne soient plus définies dans le cadre du traité Euratom qui a pour mission le développement de l'industrie nucléaire, mais dans le cadre du traité de l'Union européenne. La protection sanitaire des populations ne doit pas être subordonnée aux intérêts du lobby nucléaire.

[Signez la pétition en ligne](#)

